



Vincent
HULIN

Une ville dans laquelle les citoyens parlent à leurs élus par l'intermédiaire de banderoles, ce n'est pas une ville qui va bien.

La majorité en place depuis plusieurs années a toujours rechigné à écouter l'avis des citoyens et n'a jamais voulu doter Verrières-le-Buisson d'une démocratie locale active.

Le mandat de Maire ne peut être un exercice solitaire et unilatéral. Alors, pour que Verrières-le-Buisson puisse progresser, nous voulons un maire et des élus bienveillants, à l'écoute des citoyens, et une gestion transparente au service de l'intérêt général.

C'est précisément l'objectif de ce troisième pilier de notre projet : offrir une respiration démocratique aux Verriérois.

Un cadre nouveau

Je veux dès les premières heures de mandat charger un comité local de citoyens représentatifs de proposer un nouveau cadre participatif : association des citoyens aux décisions locales, constitution d'une instance indépendante de la majorité municipale garante du respect de ces nouvelles règles et de leur évaluation.

Associer les Verriérois aux décisions municipales

Nous faisons le choix de prendre le temps de la concertation et même de la co-construction car nous pensons que le temps octroyé à la participation, c'est toujours du temps gagné.

- Mettre en place 5 conseils de quartier dotés de budgets participatifs
- Ouvrir à tous les Verriérois les commissions municipales
- Permettre l'expression du public lors du conseil municipal
- Créer un conseil municipal des jeunes et un conseil des anciens.

Une gestion communale plus transparente

Les six ans du mandat municipal ne sont pas un blanc-seing donné par les Verriérois à leur Maire. Nous rendrons compte de notre mandat et de l'utilisation des deniers publics chaque année.

- Attribuer à l'opposition la présidence de la commission des finances
- Associer les conseils de quartier à la préparation et au suivi du budget
- Lancer un audit financier indépendant et rendu public, en début et en fin de mandat
- Stabiliser la pression fiscale en euros pendant l'ensemble du mandat
- Flécher les économies liées à la réduction des gaspillages (énergie, fluides, alimentation) vers des investissements écologiques : isolation des bâtiments publics, installation de panneaux solaires, de pompes à chaleur, développement d'une flotte électrique pour les services.

Verrières doit faire enfin sa révolution numérique

La société numérique donne les moyens aux citoyens de s'informer plus efficacement, de s'organiser, de gagner du temps dans leurs démarches, de s'exprimer. À Verrières-le-Buisson, faute de volonté, la ville est très en retard sur ce plan. Nous voulons donc :

- Viser 100 % des démarches administratives courantes dématérialisées d'ici 2022
- Développer des services numériques : relations avec les aînés, inscription aux activités, achats, transports, services entre habitants, vie associative et sportive...
- Mettre en place un portail internet commun aux commerçants qui leur permettra de se faire connaître et de communiquer sur leurs offres en temps réel
- Faciliter la vie des Verriérois par de nouveaux services (livraisons, site commun de retrait, indication sur le stationnement...)
- Mettre à disposition l'ensemble des données publiques sur un site internet de la ville totalement repensé, en l'orientant pleinement vers les usagers.

MARDI 10 MARS

À partir de 20h30
à L'espace
Bernard Mantiene



Grand rassemblement pour Réussir Ensemble Verrières-le-Buisson

Notre projet doit devenir le vôtre. Vous le faire découvrir, discuter ensemble des constats et des solutions possibles, c'est depuis des mois la méthode choisie pour mener notre campagne.

À la veille d'une échéance électorale décisive pour notre ville, nous échangerons une nouvelle fois autour de nos propositions lors de cette 7^e Rencontre Verriéroise.

Nous vous espérons donc très nombreux pour cet ultime rendez-vous autour d'un verre amical.



Retrouvez notre projet

Les statistiques nationales fournissent des informations précieuses, d'une part sur les chiffres de la délinquance, d'autre part sur le ressenti de la population à l'égard notamment de ce phénomène.

Malheureusement, ces données ne sont pas détaillées au niveau communal, seuls les services de police et la justice pouvant en disposer.

Les dernières comparaisons disponibles **datent de 2014**, avec un indice pour les violences aux personnes de 9,16 cas pour 1000 habitants à Verrières, à comparer à une moyenne nationale de 8,65, une moyenne régionale de 10,8 et une moyenne départementale de 10,5.

L'une des premières fonctions du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), où siègent les autorités compétentes, **sera de faire la transparence sur la situation actuelle et son évolution au cours des dernières années**, en particulier entre les différents types de délinquance et leur localisation. La municipalité aura mis quinze ans à se conformer à la loi, mais encore faudrait-il que ce conseil soit officiellement installé et fonctionne. C'est en effet indispensable en vue d'élaborer un contrat local de sécurité.

Le ressenti des habitants est aussi essentiel : certains incidents plus ou moins graves peuvent être peu nombreux mais avoir un impact fort sur la population, tandis que d'autres comportements beaucoup plus

L'insécurité à Verrières : quels enjeux, quelles réponses ?

nombreux n'ont pas nécessairement la même influence sur l'opinion, par exemple dans le champ de la sécurité routière. De même, certains quartiers sont davantage exposés, en particulier aux trafics.

Au regard de ces enjeux, il nous semble essentiel de ne pas faire preuve d'un esprit de système consistant à promouvoir ou au contraire à dénigrer systématiquement certains outils utilisés dans d'autres communes : caméras de surveillance, modulation de l'éclairage public, extension des missions de la police municipale... **Notre optique consiste à valider collectivement les besoins, à les hiérarchiser et à y répondre au mieux.**

Nous proposons donc :

- **Des recrutements supplémentaires dans la police municipale** dont l'effectif actuel est clairement sous dimensionné compte-tenu de l'étendue du territoire communal.
- De repenser la **collaboration avec les services de la police nationale** par le contrat local de sécurité.
- D'insister sur la **prévention et l'éducation** à la citoyenneté en direction de la jeunesse.
- D'installer **des dispositifs d'alerte** et de signalement numériques